



26-00908

DECISION N° /D/UYI/RECTORAT/SIGAMP DU 08 JUL 2026  
PORTANT ANNULATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°005/AAONO/UYI/CIPM/2026 DU 22 JUIN 2026 POUR LA FOURNITURE D'UN  
VEHICULE DE TYPE MINI-BUS A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE YAOUNDE.

## LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;  
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;  
Vu la loi 2025/012 du 17 décembre 2025, portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;  
Vu le décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;  
Vu le décret 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;  
Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics en ses dispositions non contraires au code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;  
Vu le décret n°2024/106 du 09 avril 2024 portant nomination de Recteurs dans certaines Universités d'Etat;  
Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;  
Vu la décision n°000407/CAB/%INMAP du 04 septembre 2024 portant désignation de président des commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certains établissements publics et structures assimilées ;  
Vu décision n°24/00702/D/UYI/R/CAB/RECTEUR du 25 septembre 2024 modifiant certaines dispositions de la décision N°24/00689/UYI/R/CAB du 19 septembre 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Yaoundé I ;  
Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;  
Vu la Circulaire 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;  
Vu la circulaire n°0001677/C/MINFI du 31 décembre 2025, portant instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2026 ;  
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°005/AAONO/UYI/CIPM/2026 du 22 juin 2026 pour la fourniture d'un véhicule de type mini-bus a l'école normale supérieure de Yaoundé ;  
Considérant les nécessités de service,

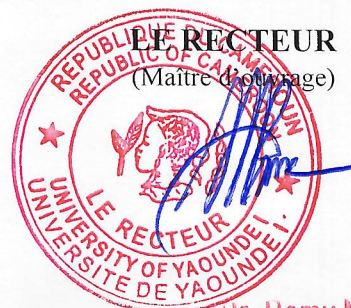
## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : conformément aux dispositions de l'article 102 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°005/AAONO/UYI/CIPM/2026 du 22 juin 2026 pour la fourniture d'un véhicule de type mini-bus a l'école normale supérieure de Yaoundé est **annulé**.

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./.

### Ampliations :

- MINMAP/
- ARMP
- Président CIPM/UYI
- SIGAMP
- CHRONO/ARCHIVES.



Pr. Remy Magloire ETOUA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*

RECTORAT  
\*\*\*\*\*

STRUCTURE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*

RECTORATE  
\*\*\*\*\*

INTERNAL PUBLIC CONTRACTS  
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT ENTITIES  
\*\*\*\*\*

N° \_\_\_\_\_ C/UYI//RECTORAT/SIGAMP

Yaoundé, le 08 JUL 2026

**26--5519**

## COMMUNIQUE

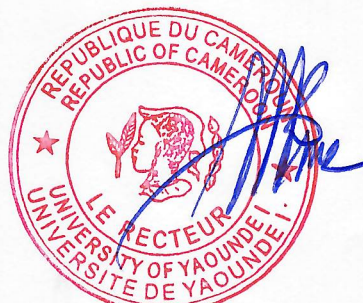
### PORTANT ANNULATION D'UN DOSSIER D'UN APPEL D'OFFRES

**FINANCEMENT :** BUDGET INTERNE DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
EXERCICE 2026

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maitre d'Ouvrage communique :

Par **DECISION N° 260938** D/UYI/RECTORAT/SIGAMP DU 08 JUL 2026

LE Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence  
N°005/AAONO/UYI/CIPM/2026 du 22 juin 2026 pour la fourniture d'un véhicule de type  
mini-bus à l'école normale supérieure de Yaoundé est **annulé**.



**Pr. Remy Magloire ETOUA**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail - Patrie

-----  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR  
-----

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
-----

CABINET DU RECTEUR  
-----

N° **26--5520** /L/MINSEUP/UYI/CAB



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work- Fatherland

-----  
MINISTRY OF HIGHER  
EDUCATION  
-----

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
-----

RECTOR'S OFFICE  
-----

Yaoundé, le **08 JUL 2026**

**LE RECTEUR**

A

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION  
INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PLACÉE  
AUPRES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I.**

**- Yaoundé -**

**Objet :** *Notification de la décision d'annulation d'un appel d'offres.*

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 102 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics,

J'ai l'honneur de vous notifier, ma décision d'annulation du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°005/AAONO/UYI/CIPM/2026 du 22 juin 2026 pour la fourniture d'un véhicule de type mini-bus à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération./-

**P.J. :** 01 Décision d'annulation.



**Pr. Remy Magloire ETOUA**